



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les hommes osent dire non à la violence à l'égard des femmes !

Bruxelles, le 21 novembre 2012. **A quelques jours du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, 6 célébrités masculines ont répondu à l'appel de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes dans une vidéo, choquante et incisive, dans laquelle ils osent dire non à la violence faite aux femmes.**

Des hommes osent dire non

Un petit film d'un peu moins de 4 minutes mettant en scène des jumeaux attire de façon poignante l'attention sur cette problématique. Ainsi, **Bruno Coppens, Patrick Chaboud, David Hubert, Bert Gabriëls, Guy Swinnen et Axl Peleman** y expliquent pourquoi il est important de lutter contre la violence faite aux femmes. Les **enfants de la chorale Furiosa** (Jeugdkoor Furiosa) dirigée par **Steve De Veriman** ont souhaité également prêter leur voix pour la musique de fond de la vidéo.

Toutes ces personnalités belges, qu'elles soient issues du monde culturel, musical, ou sportif, du nord ou du sud du pays, ont conscience de l'ampleur de la problématique et espèrent grâce à leur message **encourager les victimes et témoins de violence entre partenaires à parler et porter plainte.**

« Choisir uniquement des célébrités masculines pour cette campagne n'est pas anodin, ajoute Michel Pasteel, Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. En effet, les hommes restent les auteurs majoritaires de violence physique et sexuelle à l'égard des femmes ou peuvent en être témoins. En encourageant les hommes à s'opposer à toute forme de violence, l'Institut vise un message fort : tous les hommes ne sont pas violents ou indifférents à la violence. Et, intrinsèquement, l'Institut espère encourager les femmes à briser ce tabou. »

La [vidéo](http://igvm-iefh.belgium.be) est disponible sur le site internet de l'Institut (<http://igvm-iefh.belgium.be>) et sera diffusée sur les sites de médias sociaux (Youtube, Facebook, etc.) ainsi qu'à l'ensemble des partenaires du monde associatif de l'Institut afin de propager autant que possible ce message fort.

Parallèlement à cette vidéo, l'Institut lance ce mercredi une campagne de sensibilisation via des **spots radios** diffusés sur VivaCité, Bel RTL, Nostalgie, Nostalgie Vlaanderen, QMusic, Studio Brussel et MNM, afin, à nouveau, de sensibiliser le grand public à la problématique.

La violence en chiffres

Pour rappel, **une femme sur sept a été confrontée à au moins un acte de violence commis par son (ex-) partenaire au cours des 12 derniers mois [1]**. Les hommes sont aussi victimes (notamment de violences psychologiques ou d'agressions physiques dans l'espace public), et les femmes sont également auteurs. Il n'en demeure pas moins que les victimes de faits graves ou très graves dans la sphère privée sont principalement des femmes.

On observe entre 2005 et 2011, une augmentation de 38% du nombre de plaintes déposées à la police pour cause de violence dans le couple [2].

En 2010, une victime est décédée environ tous les 3 jours à cause de la violence conjugale [3].

Ces actes de violence portent atteinte à l'intégrité personnelle de la victime et constituent une infraction aux droits fondamentaux de l'être humain. La violence entre partenaires est un phénomène de société qui touche l'ensemble de la population, toutes classes socio-économiques confondues et ne doit plus être réservée à la sphère privée du couple, mais devenir une question sociale de première importance.

« *Si nous ne faisons rien, la violence ne cessera jamais*, renchérit Michel Pasteel. **Deux tiers des enfants témoins de la violence de leurs parents seront plus tard eux-mêmes victimes ou auteurs de violence** [4]. *La lutte contre la violence reflète donc un intérêt social.* »

L'Institut coordonne à ce titre le Plan d'Action National de lutte contre la violence entre partenaires et autres formes de violences intrafamiliales.

Des publications

La lutte contre la violence passant aussi par la sensibilisation et l'information, l'Institut a publié différentes études et dépliants sur la violence entre partenaires tels que l'étude « *Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle* », le dépliant en dix-sept langues « *Brisons le silence avant qu'il ne nous brise* » et la brochure « *Violence comment s'en sortir* ».

Vous pouvez consulter gratuitement toutes les publications de l'Institut via son site internet (<http://igvm-iefh.belgium.be/>).

[1] Données issues de l'étude « *Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle* » commandée par l'IEFH et publiée en juin 2010.

[2] Statistiques Policières de Criminalité produites à l'aide du Datawarehouse

[3] Banque de données du Collège des Procureurs Généraux – analyse statistiques

[4] "1/3 deviendront eux-mêmes auteurs plus tard, 1/3 victimes et chez le dernier tiers, les conséquences finissent par disparaître." Kans op slagen. Een integrale kijk op geweld in gezinnen. De Groef, Kris en De Gendt, Tina. pp 46-47

Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'institution publique fédérale qui a pour mission de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d'inégalité basée sur le sexe, et ce par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer l'égalité des femmes et des hommes dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques.

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, de par sa mission, coordonne également le Plan d'Action National de lutte contre la violence entre partenaires associant l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions.